



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DIRECTION INTERARMÉES
DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE
ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION



SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Date : 30/06/2010
N° : 10-06/04_02

Détail de la zone primaire et secondaire
au départ de la station de :

GROSROUVRE (VVELINES)

Centre radioélectrique de :
GROSROUVRE
ANFR n° 078 057 0004

longitude : 001°47' 01" E
latitude : 48°46' 07" N
altitude : 180 mètres NGF

hauteur du support : 67 mètres hors sol
hauteur antenne : 50 mètres hors sol

COMMUNES SOUS SERVITUDES
7254 - GAMBASEUIL
7239 - GROSROUVRE

REMARQUE :

Terrainement est pris en l'état, au jour de l'établissement
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des
obstacles existants ne soit envisagée.

Zone primaire :
Zone secondaire
rectangulaire :

Cotes maximales (en mètres NGF
à ne pas dépasser :
NGF = Niveau Général de la France

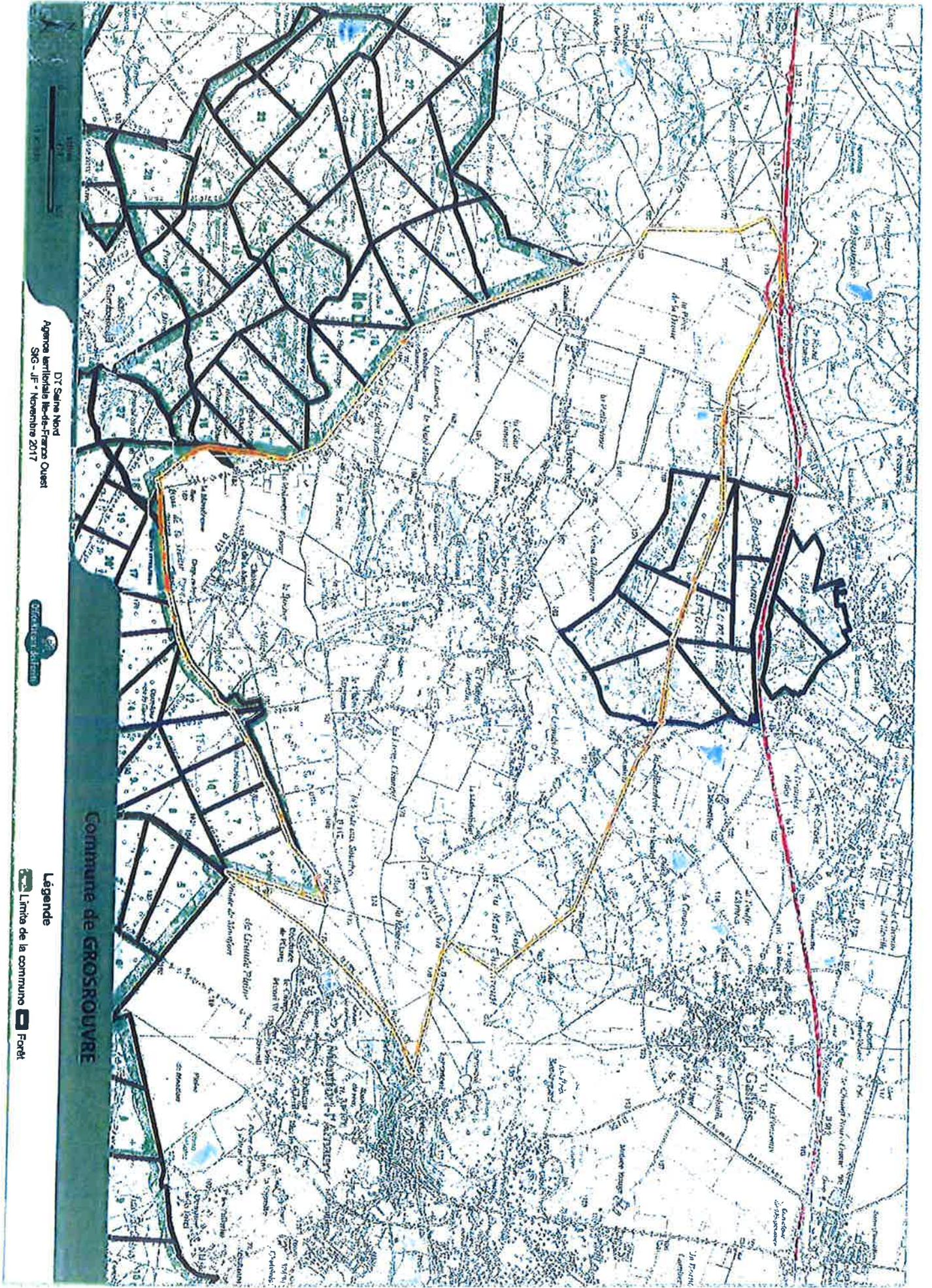


Echelle du plan :
- longueur (x) : 10000
- hauteur (y) : 1000



ABSENCE DE SERVITUDES

YVELINES



DY Seine Nord
 Agence territoriale Ile-de-France Ouest
 SG6 - JF - Novembre 2017



Commune de GROSROUVRE

Légende
 Limite de la commune
 Forêt